

Les condylomes, appelés aussi verrues génitales, font partie des infections transmissibles sexuellement (ITS) les plus répandues. Ils sont causés par certains types (ou sortes) de virus du papillome humain (VPH).

Le virus du papillome humain regroupe en effet plusieurs types de ce virus.

Certains, mais pas tous, sont associés au cancer du col de l'utérus.

Les condylomes, ou verrues génitales, sont très généralement causés par des types de virus qui ne sont pas associés au cancer du col de l'utérus, mais ils peuvent être rarement associés à d'autres cancers anogénitaux.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL ?

Le virus du papillome humain (VPH) se transmet pendant une activité sexuelle, avec ou sans pénétration, par un contact cutané (peau à peau) avec le pénis, le scrotum, le vagin, la vulve ou l'anus d'une personne infectée. Dans de rares cas, la mère infectée peut transmettre le virus à son enfant, surtout au moment de l'accouchement.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Le virus s'installe le plus souvent sans qu'on s'en aperçoive. Il est donc possible d'être infecté sans le savoir ou sans le voir. Le virus prend parfois la forme de verrues sur les organes génitaux (pénis, vulve ou vagin), sur l'anus, dans le rectum et, beaucoup plus rarement, dans la bouche. On parle alors de verrues génitales ou condylomes acuminés. En plus de pouvoir causer des condylomes, ce même virus se manifeste souvent par une infection du col de l'utérus. Voir le dépliant *Le virus du papillome humain et l'infection du col de l'utérus*.

Les condylomes peuvent apparaître plusieurs mois, voire plusieurs années, après un contact avec une personne infectée. La forme et la couleur des verrues changent selon leur localisation; elles peuvent être rosées, blanchâtres ou grisâtres. Les condylomes situés sur la vulve, le pénis ou l'anus se détectent habituellement à l'œil nu.

Ces condylomes ne causent habituellement aucune douleur. À l'occasion, ils s'accompagnent d'irritation, de démangeaisons ou de saignements.

DES COMPLICATIONS ?

Habituellement, les condylomes situés sur la vulve, le pénis ou l'anus peuvent durer six à huit mois et ils n'amènent pas de complications. Ces lésions ne sont généralement pas associées au cancer du col de l'utérus, mais peuvent, rarement, être associées aux cancers anogénitaux.

Chez certaines personnes, dont celles qui ont un système immunitaire déficient, les condylomes peuvent persister de façon inhabituelle, par exemple pendant plus d'un an.

Il arrive que les condylomes augmentent de volume au cours de la grossesse, mais ils diminuent ou disparaissent généralement après l'accouchement.

LES CONDYLOMES ou verrues génitales

UN TRAITEMENT ADAPTÉ À LA SITUATION

Dans la majorité des cas, les condylomes vont diminuer et disparaître sans aucune intervention. Toutefois, ces lésions peuvent occasionner de la gêne et de l'inconfort. Il existe divers procédés pour les faire disparaître. Dans certains cas, le traitement prescrit par le médecin peut être appliqué par la personne elle-même à son domicile et, dans d'autres cas, le traitement doit être administré par le médecin. Votre médecin vous recommandera un traitement qui

convient à votre situation, en tenant compte de la localisation des condylomes, de leur nombre et de leur évolution.

Après le traitement, le virus peut demeurer présent même si les condylomes ont disparu. C'est pourquoi il est possible qu'ils réapparaissent. Heureusement, 90% des personnes infectées n'auront qu'un épisode de condylomes. Toutefois, il n'existe pas de tests permettant de confirmer l'élimination du virus. Votre médecin vous informera de la nécessité d'un suivi.

Si vous êtes infecté, vos partenaires sexuels peuvent consulter un médecin, même s'ils n'ont pas de lésions ni de symptômes apparents.

LA PRÉVENTION

LE CONDOM... PARFOIS OU TOUJOURS ?

L'utilisation du condom est recommandée avec tout nouveau partenaire sexuel pour diminuer le risque de transmission des ITS, incluant le VPH. Ainsi, il est préférable de TOUJOURS utiliser un condom pour toute activité sexuelle avec pénétration du pénis dans le vagin ou l'anus. Il est aussi préférable de l'utiliser si l'on a des relations orales avec pénétration du pénis dans la bouche.

De plus, les infections causées par le VPH sont plus fréquentes chez les couples formés de nouveaux partenaires. Ceux-ci ont donc particulièrement avantage à utiliser le condom pendant la première année de leur relation. Toutefois, dans la mesure où le condom ne couvre pas les lésions, la transmission des condylomes demeure possible.

Enfin, le partenaire d'une personne infectée dans un couple formé depuis plus d'un an a de fortes chances d'avoir déjà été exposé au virus. Dans ce contexte, le maintien de l'utilisation du condom ne semble pas présenter d'avantage pour prévenir le risque de récurrence des condylomes. Pour un tel couple, l'utilisation du condom cesse d'être nécessaire dans la mesure où les deux partenaires ont passé des tests de dépistage pour les autres ITS, que les résultats sont négatifs et qu'ils n'ont pas d'autres partenaires.

UN VACCIN... CONTRE QUOI ?

Il existe un vaccin qui protège contre les VPH de type 6 et 11 qui sont la cause de 90% des condylomes. Ce vaccin protège aussi contre les VPH de types 16 et 18

qui sont la cause de 70% des cancers du col de l'utérus.

Il est recommandé d'administrer ce vaccin avant le début des relations sexuelles. Toutefois, on peut recevoir le vaccin même après le début des activités sexuelles parce qu'il est peu probable d'être déjà infecté par les quatre types de VPH en même temps. Le vaccin demeure très efficace contre les types de VPH auxquels une personne n'a pas été exposée. Pour l'instant, ce vaccin n'est pas recommandé aux garçons, car son efficacité n'est pas connue chez eux. Ce vaccin ne remplace pas le dépistage du cancer du col de l'utérus par le « test de Pap ». Ce test demeure le seul moyen de détecter les cellules anormales dans le col utérin, cellules qui peuvent se développer en cancer du col plus tard.

Voir le dépliant *Le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)*.

LE DÉPISTAGE

Il n'existe pas de test de dépistage des condylomes.

L'INFECTION DU COL DE L'UTÉRUS: À VÉRIFIER...

Chez la femme, le col de l'utérus est un site fréquent d'infection par le VPH. Cette infection peut causer des lésions qui sont détectables par un examen du col appelé cytologie du col de l'utérus, ou « test de Pap », effectué à l'aide d'un spéculum parce que les lésions au niveau du col ne sont pas visibles à l'examen des organes génitaux externes. Les femmes qui ont des condylomes et celles dont le partenaire sexuel a des condylomes doivent avoir un examen du col de l'utérus.



ou verrues génitales

Le virus du papillome humain et les condylomes

Santé
et Services sociaux
Québec

www.msss.gouv.qc.ca

This pamphlet is available in English.

08-324-01FA

À RETENIR

- Les condylomes sont fréquents dans la population.
- Les condylomes ont habituellement une évolution bénigne.
- L'utilisation du condom en tout temps pendant les relations sexuelles permet de diminuer le risque de transmission des ITS, incluant l'infection par le VPH.
- Il existe un vaccin qui protège contre les verrues génitales causées par les types 6 et 11 et contre les lésions au col de l'utérus causées par les types 16 et 18.
- Il est important d'avoir un « test de Pap » régulièrement.
- Votre médecin recommandera le traitement qui convient le mieux à votre situation.
- En cas d'incertitude, il ne faut pas hésiter à consulter un médecin.

POUR PLUS D'INFORMATION,
COMMUNIQUEZ AVEC INFO-SANTÉ : 8-1-1 OU AVEC VOTRE MÉDECIN.